



MOBILISONS-NOUS POUR LA LIBERTE D'EXPRESSION

L'ignoble attaque d'hier nous a rappelé à quel point ce qui nous semble acquis est toujours menacé. Le refus de l'autre, qui s'est manifesté hier dans sa forme la plus violente et la plus intolérable, est une des marques les plus flagrantes de l'obscurantisme.

La liberté d'expression et la liberté de pensée, produits de longues luttes et piliers de notre République, sont à défendre et à promouvoir plus que jamais. Le principe de laïcité nous rappelle que la liberté d'expression et de pensée suppose le respect mutuel des convictions de chacun.

L'éducation peut et doit y concourir. Au-delà de l'émotion de l'instant, il faut continuer à se mobiliser pour, au travers de nos actions quotidiennes notamment auprès des jeunes générations, combattre la surenchère, les amalgames et préserver cette liberté publique fondamentale qui est le droit pour chacun d'avoir ses convictions propres et de les exprimer.

Nombre de nos pratiques d'éducation populaire y participent : éducation contre le racisme, lutte contre les stéréotypes et les discriminations, apprentissage du débat démocratique à l'école (conseils de jeunes, journaux scolaires, classes de découvertes, centres de loisirs...). Toutes nos actions à dimension sportives, de loisirs ou culturelles doivent être propices à créer ces espaces de délibérations pacifiés.

C'est également l'enjeu du nouvel enseignement moral et civique qui réaffirme le rôle décisif de l'école pour former à la liberté de penser, au respect et à la citoyenneté. Soyons unis pour relever ce défi.